



JORAT-MEZIERES

Information à la population

Présence ponctuelle d'eau brune au robinet

En raison de l'épisode de sécheresse que nous connaissons actuellement, les débits de nos sources sont insuffisants pour permettre de remplir normalement nos réservoirs.

Afin de garantir l'approvisionnement en eau de la population, la Commune est donc amenée à effectuer d'importants achats d'eau auprès de fournisseurs externes. Cette eau présente des caractéristiques physico chimiques différentes de celles de l'eau issue de nos sources, en particulier en ce qui concerne le pH et la dureté de l'eau.

Le mélange de ces eaux peut modifier temporairement l'équilibre calco-carbonique dans certaines parties du réseau. Ce changement peut entraîner la dissolution du calcaire et la remise en suspension de dépôts présents sur les parois intérieures des conduites. Dans les secteurs équipés de conduites en fonte ou en acier, ces dépôts peuvent contenir des particules de corrosion (rouille), qui se retrouvent alors dans l'eau.

Ce phénomène peut provoquer une coloration jaune, orange ou brunâtre de l'eau ainsi qu'un léger goût métallique.

Que faire si votre eau est colorée ?

Si vous constatez une coloration inhabituelle de l'eau, nous vous recommandons de laisser couler l'eau quelques minutes jusqu'à ce qu'elle retrouve son aspect habituel.

La coloration observée est liée à la présence de dépôts et de particules provenant des conduites et ne signifie pas que l'eau est contaminée. Les contrôles de la qualité de l'eau sont toujours réalisés conformément aux exigences en vigueur.

La Commune ne peut malheureusement rien faire pour régler ce problème. Seul le respect de la directive communale en vigueur concernant l'eau potable et des précipitations permettant d'améliorer le débit des sources peuvent mettre un terme à cette situation.

En cas de doute ou questions n'hésitez pas à contacter le service des eaux de la commune au 021 903 37 05 ou 077 510 77 63 ou par mail eaux@jorat-mezieres.ch.

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour vos efforts consentis afin de limiter sa consommation d'eau durant cette période.

La Municipalité